



Profession Banlieue  
a été créé  
en novembre 1993

suite aux travaux préparatoires  
à l'élaboration des contrats  
de ville de la Seine-Saint-Denis  
du XI<sup>e</sup> Plan (1994-1999).

C'est une association loi 1901.  
Les membres de son conseil  
d'administration,  
composé d'une trentaine de personnes  
élues à titre personnel,  
sont majoritairement  
des professionnels de la politique  
de la ville en Seine-Saint-Denis.

Le centre de ressources politique de la  
ville est accompagné dans ses travaux  
par des chercheurs et experts :  
sociologues, urbanistes, économistes,  
historiens, géographes...

Mai 2017

## LES OBJECTIFS

- la mise en réseau des professionnels du développement social urbain, l'échange de savoir-faire et la capitalisation d'expériences innovantes dans l'ensemble des champs de la politique de la ville,
- la mise en relation des professionnels du développement social urbain et des scientifiques, consultants et experts,
- la mise à disposition et la diffusion de l'information et des ressources à l'attention des professionnels.

Ces trois objectifs sont présents depuis l'origine dans la déclinaison des différentes formes de travail du centre de ressources et fondent sa réflexion et la mise en œuvre de ses actions.

## Les actions et les thématiques

Profession Banlieue a développé différentes formes d'action : ateliers thématiques, cycles de qualification, journées d'études (les Rencontres de Profession Banlieue), groupes de travail, rencontres avec les chercheurs (les 5 à 7 et les Après-midi) ou visites sur site. Quel que soit le sujet abordé, ces différentes instances de travail s'attachent à croiser les points de vue de chercheurs et d'opérateurs de terrain.

En 2017, ces actions s'articulent autour de 6 axes de travail :

- gouvernance et ingénierie de la politique de la ville,
- soutien au développement des conseils citoyens,
- habitat et renouvellement urbain,
- développement économique et emploi,
- éducation et jeunesse,
- égalité, lutte contre les discriminations et accès aux droits.

## Le territoire

Suite à la réforme de la géographie prioritaire mise en œuvre par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, le département de la Seine-Saint-Denis compte désormais 63 quartiers prioritaires répartis dans 32 communes. Le nouveau programme national de renouvellement urbain (Npru) se décline en 24 quartiers d'intérêt national (sur 58 en Île-de-France) et 10 d'intérêt régional (sur 43 en Île-de-France) dans 22 communes du département.

À côté des dispositifs existants (Pre, Asv, Clspd...), 4 villes sont concernées par une zone de sécurité prioritaire (Zsp) et 13 par le réseau d'éducation prioritaire Rep+.

## La capitalisation des travaux

Les réflexions issues des différentes instances de travail de Profession Banlieue sont diffusées sous la forme de publications, dans **7 collections**, auxquelles s'ajoutent co-éditions, hors collections et documents divers :

- Les Actes de Rencontres (38 titres)
- Les Après-midi (30 titres, téléchargeables en ligne)
- Les Ateliers (12 titres)
- Les Cahiers des cycles de qualification (44 titres)
- L'École et la ville (23 titres)
- Les Textes (10 titres, téléchargeables en ligne)
- Les 5 à 7 (17 titres, téléchargeables en ligne)
- Les Co-éditions (16 titres)
- Hors collection et documents divers (25 titres et une quarantaine de documents divers téléchargeables en ligne)

## La diffusion de l'information

- Profession Banlieue réalise chaque année **des fiches d'expériences**, téléchargeables sur son site web, présentant initiatives et réalisations concrètes en lien avec ses thèmes de travail.
- Depuis 2013, **le fonds documentaire (8 200 références)**, est accessible en ligne. **L'espace documentaire est ouvert au public** sur rendez-vous.  
<http://espacedocumentaireprofessionbanlieue.org>
- **Le site Internet** propose des éléments d'information sur la politique de la ville en Seine-Saint-Denis, des données statistiques par commune, un annuaire des professionnels du département, les références de toutes les publications du centre de ressources et des offres d'emploi.
- **La Lettre de Profession Banlieue**, bimestrielle, est diffusée à plus de 2 300 exemplaires aux acteurs de la politique de la ville en Seine-Saint-Denis et aux adhérents. Questions d'actualité et mouvements, état des travaux engagés par Profession Banlieue, rendez-vous, acquis de la documentation... son contenu est précis et bref.

## Les moyens humains et financiers

Outre **6 personnes à temps plein et 2 prestataires régulières**, Profession Banlieue mobilise des intervenants (chercheurs, experts, consultants) pour ses différentes instances de travail.

Il a pour partenaires financiers l'État, le Commissariat général à l'égalité des territoires, la Caisse des dépôts, l'Agence régionale de santé, le Conseil départemental, la Caisse d'allocations familiales, les collectivités locales et intercommunalités de la Seine-Saint-Denis.

Le centre dispose également de ressources propres (vente de publications et adhésions) et fait appel occasionnellement à d'autres partenaires financiers : Direction de l'accueil, l'accompagnement des étrangers et de la nationalité, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie.

## Les publics

Les 34 actions de qualification menées en 2016 ont donné lieu à 65 séances de travail. Ces actions ont réuni 1154 personnes différentes pour un total de 1579 participants.

Les participants proviennent majoritairement de la Seine-Saint-Denis : équipes opérationnelles des politiques contractuelles, responsables associatifs, agents des services de l'État et du Conseil départemental, habitants, centres sociaux, bailleurs sociaux, étudiants, chercheurs...

## L'équipe

- Mustapha Boudjemaï,  
*directeur*
- Olivia Maire,  
*directrice adjointe*
- Stéphanie Lenoir,  
*responsable administrative et financière*
- Elsa Micouraud,  
*chargée de la documentation et de la gestion de l'information*
- Candice Vincent,  
*chefe de projet*
- Stéphanie Barzasi,  
*chargée de mission capitalisation*
- **Profession Banlieue**  
15, rue Catulienne  
93200 Saint-Denis  
Tél. : 01 48 09 26 36  
Fax : 01 48 20 73 88  
[profession.banlieue@wanadoo.fr](mailto:profession.banlieue@wanadoo.fr)  
[www.professionbanlieue.org](http://www.professionbanlieue.org)